|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  | F  C(Extr.)/32/2  **ORIGINAL :** anglais  DATE : 26 novembre 2014 |
| UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES | | |
| Genève | | |

CONSEIL

Trente‑deuxième session extraordinaire  
Genève, 27 mars 2015

PROLONGATION DU MANDAT DU SECRéTAIRE GéNéRAL ADJOINT

Document établi par le secrétaire général  
  
Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l’UPOV

À sa vingt‑neuvième session extraordinaire, tenue à Genève le 30 mars 2012, le Conseil a prolongé le mandat du secrétaire général adjoint, M. Peter John Button, du 1er décembre 2012 au 30 novembre 2015 (voir le paragraphe 16 du document C(Extr.)/29/7 “Compte rendu”).

Compte tenu de l’efficacité du secrétaire général adjoint, après consultation de la présidente du Conseil et conformément à la pratique, le secrétaire général recommande la prolongation du mandat du secrétaire général adjoint jusqu’au 30 novembre 2018. Un compte rendu des conclusions du Comité consultatif à sa quatre‑vingt‑neuvième session, qui se tiendra à Genève le 27 mars 2015, concernant cette recommandation sera présenté au Conseil à sa trente‑deuxième session extraordinaire qui se tiendra à Genève le 27 mars 2015 (voir le document C(Extr.)/32/5 “Rapport de la présidente sur les travaux de la quatre‑vingt‑neuvième session du Comité consultatif; adoption, le cas échéant, des recommandations élaborées par ce comité”).

Le Conseil est invité à prolonger le mandat du secrétaire général adjoint du 1er décembre 2015 au 30 novembre 2018.

[Fin du document]